

Association des facultés de médecine du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC), qui représente les 17 facultés de médecine du Canada, est parfaitement consciente du besoin actuel de restrictions budgétaires fédérales et mondiales. Nous sommes résolus à collaborer avec le gouvernement fédéral pour que le Canada continue d'avoir une économie dynamique et en pleine croissance et que ceux et celles qui vivent à l'intérieur de nos frontières jouissent de la meilleure qualité de vie possible. Nous savons que le gouvernement fédéral devra opérer des choix difficiles face aux innombrables recommandations qui lui seront soumises pour le budget de 2013 et qui, malgré leur valeur individuelle, ne pourront pas toutes être suivies d'effets. C'est pourquoi nous avons restreint nos recommandations à celles dont nous estimons qu'elles sont le plus urgentes, et le plus susceptibles d'avoir un effet concret et positif sur l'existence des Canadiens. Nous sommes d'avis que les gouvernements doivent adopter une approche en trois volets à l'égard de la gestion budgétaire : a) limiter ou réduire les dépenses là où on arrive à prouver qu'il y a gaspillage et/ou double emploi; b) raffermir les investissements fédéraux qui ont des effets sociaux et/ou économiques avérés; et c) engager de nouvelles dépenses ou lancer des programmes novateurs dans les secteurs où cela aura pour effet de très nettement améliorer la situation économique du Canada et/ou le bien-être des Canadiens. C'est dans ce contexte que nous recommandons au gouvernement fédéral : a) d'améliorer la conjoncture au Canada des recherches sur les sujets humains dont l'incidence directe est d'améliorer la santé et les systèmes de santé; b) de créer et d'officialiser le rôle de coordination du fédéral dans la planification des ressources humaines en santé pancanadiennes et interprofessionnelles; et c) d'augmenter les investissements afin d'améliorer l'accès aux systèmes de santé qui ont pour effet d'améliorer la santé, le bien-être et la productivité des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada. Nous sommes d'avis que chacune de ces recommandations nécessite des investissements relativement modestes par rapport à l'augmentation actuelle des coûts qui résultent pour les Canadiens de l'obligation de soutenir le système public de soins de santé. La première recommandation améliorera la compétitivité du Canada pour les investissements des compagnies pharmaceutiques. La deuxième reconnaît la mobilité des effectifs de santé canadiens et stimulera le rôle important de facilitateur du gouvernement fédéral afin de permettre aux provinces de fournir avec plus d'efficacité des services de santé; rôle qui, à notre avis, se situe largement dans les limites du mandat du gouvernement fédéral en matière de santé. La troisième recommandation porte sur les besoins vitaux des Autochtones du Canada.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le milieu de la recherche médicale et biomédicale au Canada est relativement sain; le Canada est un pays qui abrite des chercheurs en médecine et en biomédecine de grande envergure et qui possède de solides infrastructures de recherche. À long terme, il faudra accroître le financement de la recherche pour retenir les esprits les meilleurs et les plus brillants et nous permettre de mener des recherches fondamentales et appliquées d'importance névralgique qui profiteront au quotidien à tous les Canadiens et au monde entier. À titre de priorité immédiate, nous estimons que la planification stratégique et la réalisation de recherches sur des sujets humains au Canada doivent nettement s'améliorer. Les essais cliniques sont un élément essentiel de la stratégie des sciences et de la technologie qui a des retombées sur l'être humain, la société et l'économie. Des essais cliniques intelligemment conçus et exécutés se soldent par des soins supérieurs et moins coûteux pour les patients et leurs familles, ils attirent des cliniciens de tout premier plan dans ce pays, génèrent des produits, des services, des emplois et des recettes et, surtout, améliorent l'issue pour les patients. Au Sommet canadien des essais cliniques de 2011, tout un éventail d'intervenants se sont réunis pour discuter de la situation des essais cliniques au Canada. Même si le Canada demeure un joueur international sur le plan des essais cliniques, il perd rapidement de son avantage concurrentiel quant au nombre d'essais réalisés au Canada et de sites cliniques et de patients qui participent à ces essais. Alors que plus de 100 milliards de dollars sont investis à l'échelle mondiale par le secteur pharmaceutique chaque année, le Canada n'attire actuellement qu'environ 1 % de ce montant. Le Sommet et les activités ultérieures ont donné lieu à un rapport, « Pour votre santé et prospérité » (<http://www.acao.org/?document&id=345>). Ce rapport contient neuf recommandations qui ont reçu l'appui sans réserve des intervenants de tout le pays. Nous recommandons au gouvernement fédéral de donner suite à la première recommandation en créant, avec les fonds nouvellement engagés, un siège national au sein des IRSC qui sera chargé de coordonner la mise en œuvre du plan d'action proposé. Le Canada a besoin d'une entité privative pour coordonner l'amélioration du milieu des essais cliniques. Si la question est correctement traitée, elle complétera le projet de recherche fondamentale critique du Canada et permettra au pays de retrouver sa position de chef de file mondial dans le secteur ciblé, en plus d'avoir des retombées économiques concrètes et, surtout, d'améliorer les soins de santé administrés aux Canadiens dans leurs collectivités.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'une des conséquences les plus sérieuses du vieillissement de la population canadienne est l'impact que cela a et continuera d'avoir sur le système de soins de santé. Même si les besoins en matière de santé des Canadiens évoluent de manière significative, les pourvoyeurs de soins de santé vieillissent eux-mêmes et leur mobilité a augmenté grâce à l'Accord sur le commerce intérieur. Ensemble, ces pressions n'ont pas facilité la tâche des provinces qui s'occupent de planifier les ressources humaines en santé (RHS) d'une manière qui cadre avec le nombre et la répartition des professionnels de la santé qui obtiennent leur diplôme et les besoins des Canadiens. L'AFMC réclame la création d'un centre national d'analyse et de données sur les ressources humaines en santé qui offrira une structure formelle pour

a) la collecte et l'analyse des ensembles de données provinciaux disparates du Canada sur les RHS; b) coordonnera la collecte de nouvelles données là où on en a besoin; et c) servira de ressource aux gouvernements, fédéral ou provinciaux, sur les questions de planification des politiques en ce qui concerne les ressources humaines en santé. Ce centre réunira les aidants, les patients, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les gestionnaires, les chercheurs et d'autres intervenants pour qu'ils recueillent, rassemblent et analysent des données, et il renforcera la capacité des provinces à établir des plans de RHS reposant sur des preuves et des stratégies tournées vers l'avenir. Grâce aux travaux qu'elle réalise depuis plusieurs années, l'AFMC se propose de créer un secrétariat qui sera responsable de l'initiative et d'organiser une série de consultations à l'échelle nationale, régionale et provinciale avec un vaste éventail d'intervenants et de groupes professionnels, qui aboutiront à un plan d'activités réalisable et comportant un budget pour le centre. Le coût prévu de ce projet est de 600 000 \$ et il sera réalisé en l'espace de deux ans. L'AFMC estime que la planification nationale mieux coordonnée et interprofessionnelle des RHS est indispensable pour s'assurer que le Canada ne forme pas seulement le juste nombre de pourvoyeurs de soins de santé, mais également le juste type. L'établissement de cibles nationales est essentiel et consiste à en faire plus que se contenter d'ajuster les chiffres sur les admissions; le Canada a besoin d'un processus national plus solide et mieux coordonné de planification des ressources humaines en santé, qui tient compte des médecins et d'autres professionnels de la santé, de l'évolution de l'étendue de leurs cabinets et des besoins évolutifs des soins de santé des Canadiens.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La population du Canada est sa ressource la plus précieuse, mais celle-ci, comme d'autres, vieillit. D'ici à 2030, le nombre de Canadiens qui auront plus de 65 ans aura doublé alors que la population en âge de travailler n'aura augmenté que de 8 %. Cette réalité aura de profondes conséquences, notamment les effets conjugués d'une hausse de la demande dans les principaux secteurs de service comme les soins de santé, un rétrécissement de la population active et une réduction de l'assiette fiscale nationale. Il y a néanmoins un segment de la population qui augmente; le nombre des jeunes Autochtones augmente trois fois plus vite que la moyenne nationale. Cela offre d'intéressantes possibilités si l'on engage des investissements stratégiques qui permettront aux jeunes Autochtones de réaliser leur plein potentiel. Les jeunes Autochtones affichent le plus faible taux de réussite à l'école secondaire parmi tous les Canadiens. De plus, ceux qui terminent l'école secondaire ont 23 % de chances en moins d'entreprendre des études supérieures que leurs homologues non autochtones. Un rapport de TD Economics affirme que, pour vraiment éliminer la disparité du niveau de vie entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada, « il faut absolument combler l'écart dans le niveau d'instruction ». Le programme national le plus important qui aide les étudiants autochtones à entreprendre des études supérieures est le Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire (PSENP). Le gouvernement fédéral consacre actuellement environ 314 millions de dollars par an à ce programme, et les hausses de ce programme sont plafonnées à 2 % par an depuis 1996. Cela signifie qu'en termes réels, le programme vient en aide à de moins en moins d'étudiants avec chaque année qui s'écoule. L'AFMC recommande que le Canada a) supprime le plafonnement du financement de 2 % du Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire (PSENP), b) débloque des fonds pour éliminer l'arriéré d'étudiants autochtones admissibles qui souhaitent poursuivre des études au niveau postsecondaire et c) investisse dans des projets d'oléoducs locaux conçus pour encourager les jeunes Autochtones à poursuivre leurs études postsecondaires, en particulier dans les domaines des sciences de la santé et de la vie. Les coûts

qui se rattachent à ce dossier seront minimales par rapport aux retombées économiques qui en résulteront; on prédit que, si le Canada parvient à équilibrer les résultats de l'éducation et du marché du travail pour les Autochtones par rapport aux non-Autochtones d'ici à 2026, les recettes fiscales augmenteront de 3,5 milliards de dollars par an et les dépenses publiques diminueront de 14,2 milliards de dollars par an.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?